



---

## CHARTRE DES BÉNÉVOLES ICU6

---

### PRÉAMBULE

---

ICU6 est une initiative citoyenne indépendante dédiée à la protection du public contre les menaces numériques (arnaques, usurpations d'identité, désinformation, atteintes à la vie privée). Notre action repose sur la transparence, l'éthique et le principe « ne pas nuire ». Cette charte fixe le cadre commun attendu des bénévoles et l'engagement réciproque d'ICU6.

### 1) CHAMP D'APPLICATION

---

Cette charte s'applique à toute personne qui contribue, à titre bénévole, aux activités d'ICU6, quel que soit le statut, le lieu ou le mode d'intervention.

### 2) PRINCIPES ET VALEURS

---

1. Indépendance & intégrité.
2. Respect & inclusion.
3. Protection & « Do No Harm ».
4. Transparence & responsabilité.
5. Protection des données.
6. Sobriété & sécurité numériques.

### 3) ENGAGEMENTS DU BÉNÉVOLE

---

- Adopter un comportement respectueux.
- Respecter les lois, CGU et politiques internes.
- Suivre les formations obligatoires.
- Protéger les informations confidentielles.
- Utiliser uniquement les outils validés.
- Signaler tout incident ou conflit d'intérêt.

### 3 BIS) INDÉPENDANCE ET NON-CONCURRENCE

---

- Respecter la neutralité politique, syndicale et religieuse.
- Ne pas utiliser sa fonction pour une cause extérieure.
- Ne pas créer ou participer à une organisation concurrente utilisant les données ou outils ICU6.



#### 4) PROTECTION DES PERSONNES (SAFEGUARDING)

---

Tolérance zéro pour les abus, exploitation, harcèlement.  
Interdiction de contacter des mineurs sans cadre autorisé.  
Application du protocole « exposition contrôlée » face à des contenus choquants.

#### 5) PROTECTION DES DONNÉES & CONFIDENTIALITÉ (RGPD)

---

Collecte minimale, anonymisation systématique.  
Stockage uniquement dans l'infrastructure autorisée.  
Aucune publication de données identifiantes.  
Respect des durées de conservation et droits des personnes.

#### 6) ÉTHIQUE NUMÉRIQUE & OSINT

---

Sources ouvertes et accès licite uniquement.  
Respect des CGU des plateformes.  
Pas d'interaction directe avec escrocs sans mandat.  
Documentation systématique des sources.

#### 7) COMMUNICATION & MÉDIAS SOCIAUX

---

Expression à titre personnel sauf mandat officiel.  
Pas de partage d'informations non publiques.  
Utilisation de la marque ICU6 uniquement selon les guides officiels.

#### 8) CONFLITS D'INTÉRÊTS, CADEAUX & AVANTAGES

---

Déclarer tout lien financier ou professionnel influent.  
Refuser tout cadeau ou avantage compromettant l'impartialité.

#### 9) SANTÉ, SÉCURITÉ & BIEN-ÊTRE

---

Prévenir les risques liés aux contenus choquants (rotation, pauses).  
Canal confidentiel pour signaler stress ou surcharge.  
Respect des bonnes pratiques d'hygiène numérique.

#### 10) SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLE (OPSEC)

---



2FA obligatoire, gestionnaire de mots de passe recommandé.  
Pas d'export de données hors environnements autorisés.  
Usage d'un VPN pour l'accès aux données sensibles.

---

## 11) GOUVERNANCE, RÔLES & RESPONSABILITÉ

---

Contributions organisées par rôles et workflow : analyse → double validation → publication.  
Chaque bénévole a un référent.  
Les arbitrages sensibles passent par le comité éthique/sécurité.

---

## 12) SIGNALEMENT, ALERTE & PROTECTION DES LANCEURS

---

Canal interne confidentiel pour alertes (anonymat possible).  
Protection contre les représailles.  
Accusé de réception et suivi garantis.

---

## 13) NON-RESPECT & MESURES DISCIPLINAIRES

---

Manquements = rappel, suspension, exclusion ou signalement aux autorités.  
Décision par le Bureau sur proposition du référent ou comité éthique.  
Droit de demander un réexamen par le Bureau.

---

## 13 BIS) PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

---

Toute production (texte, visuel, logiciel, base de données, analyse) réalisée par un bénévole appartient à ICU6, sauf accord écrit contraire.

---

## 14) ENGAGEMENTS D'ICU6 ENVERS LES BÉNÉVOLES

---

ICU6 fournit :

- Information claire des missions.
- Environnement technique sécurisé.
- Appui éthique, psychologique et juridique.
- Canal confidentiel pour signaler surcharge.
- Remboursement des frais pré-autorisés.
- Couverture assurantielle adaptée.

---

## 15) ACCEPTATION DE LA CHARTE

---



En rejoignant ICU6, je reconnais avoir lu et compris la présente charte.

Nom / Prénom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

---

## ANNEXES

---

---

### ANNEXE A – RÈGLES D'OR (RÉSUMÉ OPÉRATIONNEL)

---

1) Ne pas nuire. 2) Anonymiser systématiquement. 3) 2FA partout. 4) Pas de « naming & shaming ». 5) Sources ouvertes & accès licite seulement. 6) Utiliser uniquement les outils validés. 7) Documenter et journaliser. 8) Signaler tout incident ou pression. 9) Respect absolu des personnes. 10) Demander de l'aide en cas de doute.

---

### ANNEXE B – CHECK-LIST « PUBLICATION D'UN SIGNALEMENT »

---

- Données personnelles supprimées ou masquées.
- Preuves stockées en zone sécurisée.
- Risques pour la victime/tiers évalués (do no harm).
- Double validation effectuée.
- Message rédigé avec prudence.
- Conformité CGU/lois vérifiée.

---

### ANNEXE C – RÈGLES RAPIDES RÉSEAUX SOCIAUX

---

- Pas d'informations non publiques.
- Pas d'échanges directs avec des escrocs sans mandat.
- Utiliser des captures anonymisées.
- Rediriger vers les ressources officielles ICU6.

---

### ANNEXE D – GUIDE D'ESCALADE

---

En cas de doute :

- 1) Contacter votre référent.
- 2) Si non résolu, contacter le comité éthique/sécurité.
- 3) En dernier recours, saisir le Président.
- 4) Documenter chaque étape.